

## **COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal s'est réuni le **19/12/2013**, à 20H 30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire

Absent excusé : P. LEBUGLE pouvoir à G. VAULTIER

Secrétaire de séance : M. GUERARD

### **Cimetière communal – Tarifs 2014 des concessions**

Le Conseil Municipal fixe, pour l'année 2014, les tarifs des concessions dans le cimetière communal et dans le jardin du souvenir : concession trentenaire : 130 € ; concession cinquantenaire : 194 €.

### **Salle polyvalente / Tarifs 2014**

Le Conseil Municipal fixe les tarifs de location de la salle polyvalente à compter du 01/01/2014 :

- location à des personnes de la commune et hors commune : 146 € pour le week-end ;
- location pour vin d'honneur : 73 € ;
- location aux associations communales œuvrant exclusivement pour la commune : 30 € ;
- location aux autres associations communales : 50 €.

### **Budget**

Le Conseil Municipal décide des écritures budgétaires suivantes sur le budget 2013:

-Opérations d'ordre budgétaire (travaux en régie pour la restauration de l'habitation au 5 rue Jean Mermoz : pour un montant de 13 443 €

- Inscription de crédits supplémentaires sur le budget 2013 :
  - sur l'article 165- dépôts et cautionnements reçus- (510 €) par prélèvement sur l'article 2315, installations, matériel et outillage techniques ;
  - sur l'article 202- frais liés à la réalisation de documents par prélèvement sur l'article 2315 - installations, matériel et outillage techniques.

### **Personnel communal**

- Assurances statutaires/ Avenant au contrat groupe : Le Conseil Municipal autorise la signature d'un avenant portant modification des taux de cotisations du contrat groupe signé auprès de Gras Savoye, et dont l'objet est de garantir les communes et établissements publics des risques financiers découlant de leurs obligations statutaires.

A compter du 1<sup>er</sup> mai 2014, les cotisations seront les suivantes :

- contrat groupe couvrant les agents CNRACL : 5,93 %
- contrat groupe couvrant les agents IRCANTEC : 1,64 %,
- Personnel pour la réforme des rythmes scolaires : De nouveaux contrats seront conclus pour les quatre agents contractuels assurant les activités périscolaires, pour la période du 6 janvier 2014 jusqu'au 6 juillet 2014 inclus, avec un temps de travail annualisé de 3 H 92 % hebdomadaire
- Commission personnel communal : la commission s'est réunie, en mairie, le 12/12/2013 :
  - 2 agents bénéficient d'un avancement d'échelon en 2014 ;
  - un plan formation a été établi. Il sera soumis à l'approbation du Comité Technique Paritaire auprès du Centre Départemental de Gestion.

### **Taxes d'urbanisme/ Remise gracieuse de pénalités**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à une demande de remise gracieuse de pénalités à défaut de paiement à la date d'exigibilité des taxes d'urbanisme.

### **Logements communaux/ 5 rue Jean Mermoz**

La commune a fait l'acquisition en début d'année 2013 de la parcelle AB 156 sur laquelle se trouve une maison d'habitation, au 5 rue Jean Mermoz.

Le coût de revient de cette habitation est de 141 548 € et se décompose ainsi : acquisition : 114 114 €, travaux : 13 443 €, assainissement : 8 621 €, divers : 5 370 €.

### **Réseau électrique « Hamel es Ronches »**

Dans le cadre du projet de sécurisation du réseau électrique « Hamel Es Ronches - route des Carrières », le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche souhaite déposer le réseau inutile sur ce secteur. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette demande.

### **Plan Local d'Urbanisme (PLU) / Modification**

Une enquête publique relative à la modification du PLU se déroulera en mairie de Gonnevillle du 7 janvier 2014 au 7 février 2014 inclus. Monsieur Jean BLONDEL a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Caen.

### **Travaux de restauration Eglise Saint-Martin de GONNEVILLE**

- Marché de maîtrise d'œuvre / Avenant n°1 : Le Conseil Municipal accepte le transfert, au 01/01/2014, de l'intégralité du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de restauration de l'église, de la société DP-MG de Cherbourg, vers les sociétés de groupement conjoint : ARCHITECTURE ET AMENAGEMENT URBAIN, ATECOM PRO, DP CONSULTS.

La société ARCHITECTURE ET AMENAGEMENT URBAIN est la société mandataire du groupement.

- Demandes de subvention : Afin de subventionner les travaux de restauration de l'Eglise Saint-Martin de GONNEVILLE, le Conseil Municipal décide de déposer une demande d'aide auprès de : la Fondation LANGLOIS, à Dinard – Ille et Vilaine, de la Fondation du Patrimoine, à Alençon – Orne et du Conseil Régional de Basse-Normandie, à Caen -Calvados.

### **Réalisation d'une salle communale /Assistance à maîtrise d'ouvrage**

Le Conseil Municipal accepte le transfert, au 01/01/2014, de l'intégralité de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une salle polyvalente, de la société DP-MG de Cherbourg, vers les sociétés de groupement conjoint : ATECOM PRO, ARCHITECTURE ET AMENAGEMENT URBAIN, DP CONSULTS. La société ATECOM PRO étant la société mandataire du groupement.

### **Aménagement d'un Centre Bourg /Assistance à maîtrise d'ouvrage**

Le Conseil Municipal accepte le transfert, au 01/01/2014, de l'intégralité de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, pour l'aménagement d'un centre bourg, de la société DP-MG de Cherbourg, vers les sociétés de groupement conjoint : ATECOM PRO, ARCHITECTURE ET AMENAGEMENT URBAIN, DP CONSULTS. La société ATECOM PRO est la société mandataire du groupement.

### **Informations et interventions diverses :**

- Urbanisme : depuis le 21/11/2013 ont été déposées en mairie : 2 demandes de certificats d'urbanisme, 1 demande de déclaration préalable de travaux.

La commission urbanisme se réunira le vendredi 20/12/2013 pour examiner les demandes en cours.

- Hamel Es Ronches :

- Parking de co-voiturage de La Poste : les travaux d'agrandissement sont achevés. Un panneau d'information sera posé par le Conseil Général.

- Il sera rappelé à la Direction des Routes Départementales l'utilité d'aménager un passage piéton sur le CD 901 afin de sécuriser la traversée de chaussée.

- Eglise : des réparations devront être effectuées à la toiture de l'Eglise.

- Activité artisanale –route des Vaux : l'activité de rénovation de matériels agricoles sera transférée dans le courant du mois de janvier dans la zone d'Armanville à Valognes.

- Recensement de la population : suite au recensement de la population effectué en 2012, il ressort que la population totale de la commune est de 913 habitants.

- Les prochaines réunions de conseil municipal auront lieu les jeudis 30 janvier et 6 mars 2014.

Le secrétaire de séance :  
M. GUERARD

Pour extrait conforme, le 10/03/2014  
Le Maire :  
Luc DUFOUR